



Premices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

Request for Quotation – Supply of 3,000 IoT / Stove Use Monitoring Devices – RFQ No. VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026 /AFD-M0316 – Dossier-type de Demande de Cotations pour les marchés de fournitures, version de février 2024.

11 messages

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

28 août 2026 à 12:00

À : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>

Cc : Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Cci : climateaction@verst.earth, enquiries@solarisoffgrid.com, info@geocene.com, kimiti@powerpayafrica.com, leonard@zidi.africa, partnerships@upenergygroup.com

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet « Towards affordable and clean cooking for all: from a trial on electric cooking to a policy at scale in Goma », financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Virunga Energies SAU vous invite à soumettre une cotation pour la fourniture, l'installation, la calibration, la mise en service et la maintenance de 3 000 dispositifs IoT / Stove Use Monitors destinés au suivi des autocuiseurs électriques, ainsi que pour les services connexes.

Veuillez trouver en pièces jointes :

la Demande de cotations n° VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026, précisant les exigences techniques, administratives et contractuelles ainsi que les modalités de soumission ;

la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.

Cette déclaration devra impérativement être dûment complétée, datée et signée par une personne habilitée à engager votre entreprise, puis jointe à votre dossier de cotation.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les échéances suivantes :

- Date limite des demandes d'éclaircissement : 7 septembre 2026 à 17h00, heure de Goma (UTC+2) ;
- Date limite de soumission des cotations : 17 septembre 2026 à 17h00, heure de Goma (UTC+2) ;
- Transmission du mot de passe protégeant les fichiers PDF : le 17 septembre 2026, entre 17h00 et 18h00, heure de Goma (UTC+2).
- Les demandes d'éclaircissement doivent être adressées à fournisseursarl@virunga.org et dmufungizi@virunga.org .
- Les cotations devront être transmises à tender_ve@virunga.org , conformément aux instructions détaillées dans le dossier joint. La référence de l'accord préalable de l'AFD autorisant la soumission électronique sera communiquée avant la date limite de remise des cotations.

Nous vous prions de bien vouloir accuser réception du présent courriel et des pièces jointes, puis de nous confirmer votre intention de participer à cette consultation.

Cordialement,

Dear Sir/Madam,

As part of the project entitled “Towards affordable and clean cooking for all: from a trial on electric cooking to a policy at scale in Goma”, financed by the French Development Agency (AFD), Virunga Energies SAU invites you to submit a quotation for the supply, installation, calibration, commissioning and maintenance of 3,000 IoT / Stove Use Monitoring devices for electric pressure cookers, together with the related services.

Please find attached:

Request for Quotation No. VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026, setting out the technical, administrative and contractual requirements, as well as the submission procedures;

The Statement of Integrity, Eligibility and Environmental and Social Responsibility.

The Statement must be duly completed, dated and signed by a person authorised to legally bind your company and included in your quotation submission.

We would particularly like to draw your attention to the following deadlines:

- Deadline for requests for clarification: 7 September 2026 at 5:00 p.m., Goma time (UTC+2);
- Deadline for submission of quotations: 17 September 2026 at 5:00 p.m., Goma time (UTC+2);
- Transmission of the password protecting the PDF files: 17 September 2026, between 5:00 p.m. and 6:00 p.m., Goma time (UTC+2).
- Requests for clarification must be sent to fournisseursarl@virunga.org and dmufungizi@virunga.org.
- Quotations must be submitted to tender_ve@virunga.org in accordance with the detailed instructions provided in the attached RFQ document. The reference of AFD’s prior approval authorising electronic submission will be communicated before the quotation submission deadline.

Please acknowledge receipt of this email and its attachments and confirm your intention to participate in this consultation.

Kind regards,

Don Prémices MUFUNGIZI

Chargé (Responsable) des Achats Internationaux

Dép. Log et Appro

Virunga Energies SAU

Téléphone et WhatsApp +243 973 514 539

Email pmufungizi@virunga.org

2 pièces jointes



01- DEMANDE DE COTATIONS 3000 IoT - AFD - VF - 27-08-2026.docx
176K

**01- DEMANDE DE COTATIONS 3000 IoT - AFD - VF - 27-08-2026.pdf**

548K

Leonard DCunha <leonard@zidi.africa>

31 août 2026 à 09:59

À : "Prémices Mufungizi" <pmufungizi@virunga.org>, fournisseursarl <fournisseursarl@virunga.org>
Cc : Virunga Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>,
"Sébastien Desbureaux" <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA
Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk
<pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, "Céline Henrard"
<chenrard@virunga.org>

Dear Don,

We thank you for your email and for the invitation to participate in the tender and confirm our intention to submit.

We received 2 attached documents in this email thread (DOCX and PDF) and 1 attached document to an email from notifications@odoo.virunga.orgRegarding the online portal (<https://odoo.virunga.org/en/web/signup>), we have attempted to create an account with the email address leonard@zidi.africa and received the following error:

" This email address is either invalid or already used by one of our partners. If you believe this is an error, please contact our support. "

Would you please assist to either reset the password (if an account with this email already exists) or inform us if we can create a new account using a different email address from the one above - we require this account to be able to submit a tender for Order for [DIR-SR-2026-00658], for the needs of the Virunga Alliance in the Democratic Republic of the Congo.

Sincerely,

Leonard D'Cunha
ZIDI

[Texte des messages précédents masqué]

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

3 septembre 2026 à 13:12

À : Leonard DCunha <leonard@zidi.africa>

Cc : fournisseursarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Dear Leonard,

Thank you for confirming your intention to participate in the tender.

The issue has been resolved. You can now create your account using your email address leonard@zidi.africa via the following link:[Create your portal account](#)

Please let us know if you encounter any further difficulties.

Best regards,

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

10 septembre 2026 à 15:17

À : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>

Cc : Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>
Cci : climateaction@verst.earth, enquiries@solarisoffgrid.com, info@geocene.com, kimiti@powerpayafrika.com, Leonard DCunha <leonard@zidi.africa>, partnerships@upenergygroup.com

Cher Partenaire,

Faisant suite à la demande d'éclaircissements du 7 septembre 2026 relative d'un autre partenaire à la Demande de Cotations n° VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026, portant sur la fourniture, l'installation, la calibration, la mise en service et la maintenance de 3 000 dispositifs IoT / Stove Use Monitors, nous vous remercions pour les différentes questions formulées.

Nous vous confirmons également que la Demande de Cotations, y compris les modalités de soumission électronique prévues à son Article 9, a obtenu la non-objection préalable de l'Agence Française de Développement.

La référence de cette ANO est la suivante :

ANO CCD1214/2026/05 du 27/08/2026.

En conséquence, la modalité de soumission électronique prévue dans la Demande de Cotations est confirmée.

Veuillez trouver ci-dessous les réponses de VIRUNGA ENERGIES SAU à vos différentes demandes d'éclaircissements :

1. Canal de soumission et délais.

Il s'agit bien d'une seule et même consultation, référencée VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026, également publiée sur le portail sous DIR-SR-2026-00658 / DIR-TENDER-2026-04708.

Pour cette consultation spécifique financée par l'AFD, **la Demande de Cotations n° VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026 constitue le document de référence.** En cas de divergence avec les informations génériques figurant sur le portail, les dispositions de la DC et de ses éventuels additifs prévalent.

La date et l'heure limites applicables sont donc le **17 septembre 2026 à 17h00, heure de Goma (UTC+2)** et la cotation doit être transmise à tender_ve@virunga.org, sous forme de fichiers PDF non modifiables protégés par mot de passe. Le mot de passe doit être transmis entre **17h00 et 18h00** le même jour. Le dépôt supplémentaire sur le portail est facultatif pour ce marché spécifique.

2. Conditions générales applicables.

Nous confirmons que le Marché est régi par les Conditions du Marché de la Section IV de la Demande de Cotations.

Les « Conditions Générales des contrats de fournitures – Avril 2026 » disponibles sur le portail ne font pas partie des pièces contractuelles de ce marché spécifique. L'Acte d'Engagement définit les documents contractuels applicables et leur ordre de préséance.

En conséquence, les dispositions génériques du portail relatives notamment au DDP, à une garantie de bonne exécution ou au règlement des différends ne remplacent pas les dispositions spécifiques de la Demande de Cotation qui vous a été transmise par mail et validée par l'AFD.

3. Langue et fichiers Excel.

La Cotation peut être préparée en français et en anglais. Les fiches techniques et manuels d'installation, d'exploitation, de maintenance, de plateforme et d'API sont également admis en français et en anglais.

Les Bordereaux des Prix devront être fournis en format Excel en reproduisant fidèlement les tableaux de la Section II. Pour la matrice de conformité technique, le Fournisseur peut utiliser son propre modèle Excel, à condition de reprendre clairement, ligne par ligne, l'ensemble des exigences de la Section III, avec la conformité proposée, la référence documentaire et, le cas échéant, les observations.

En cas de divergence entre les fichiers Excel et les documents PDF signés, les PDF signés font foi, conformément à la demande de cotation.

4. Entrée en vigueur et délai de 90 jours.

Pour les besoins du calendrier d'exécution, l'entrée en vigueur du Marché correspondra à la date à laquelle l'Acte d'Engagement aura été signé par les deux Parties, sauf si une date d'effet différente est expressément indiquée dans celui-ci.

Le délai contractuel de **90 jours calendaires pour la livraison CIP Gisenyi** court à compter de cette entrée en vigueur. L'acompte de 30 % est payable dans les quinze jours suivant cette même date, contre remise de la garantie de restitution d'acompte prévue au Marché.

5. Identification et conditions d'installation des autocuiseurs.

- (a) Les EPC sont fournis par Maison Arche de Noé et ont une capacité de 8 litres 1350W. Des photographies de l'appareil, de la cuve et de la plaque signalétique disponible pourront être communiquées afin de confirmer les caractéristiques électriques, notamment la puissance nominale exacte.
- (b) Les autocuiseurs seront neufs.
- (c) Au moment de l'installation des dispositifs IoT, les EPC seront principalement regroupés dans un entrepôt/site de Virunga Energies à Goma, avant leur mise à disposition des utilisateurs finaux.
- (d) La question relative à l'accès aux ménages n'est donc pas applicable à la campagne initiale d'installation.
- (e) Virunga Energies mettra à disposition un espace de travail approprié, l'électricité, un espace de stockage ainsi que les dispositions de sécurité normalement disponibles sur le site.
- (f) Des agents de VE seront disponibles pour être formés et accompagner les opérations. Cette assistance ne dispense toutefois pas le Fournisseur de mobiliser le personnel spécialisé, les outils et les moyens nécessaires à l'installation, à la calibration, aux essais et à la mise en service.
- (g) L'environnement électrique nominal est basé sur une alimentation de **230 V / 50 Hz**, avec réseau 400/230 V. La prise utilisée est de **type E** et l'interface mentionnée est un connecteur **IEC C14 mâle**.
- (h) La durée des formations S4 et S5 doit être proposée et justifiée par le soumissionnaire. Les formations auront lieu principalement dans les bureaux de Virunga Energies à **Goma** ; Gisenyi pourra être utilisé comme solution de repli si les conditions opérationnelles ou de sûreté l'exigent. Elles devront être accessibles en **français et/ou en swahili**. L'anglais pourra être utilisé pour les documents ou parties techniques, sous réserve que leur compréhension soit assurée. Les participants seront désignés par VE. Le Fournisseur fournira les supports de formation, listes de présence et attestations ou certificats correspondants.
- (i) Si l'accès à un site d'installation devient impossible pour une cause directement imputable à l'Acheteur, la période correspondante ne sera pas considérée comme un retard imputable au Fournisseur et le calendrier pourra être ajusté en conséquence, sur justification.

6. Périmètre de mesure et exactitude.

- (a) La mesure doit être attribuable exclusivement à l'autocuiseur électrique concerné. La consommation d'autres équipements ne doit pas être comptabilisée comme utilisation de l'EPC.
- (b) La précision énergétique globale requise demeure de ± 2 % ou meilleure, conformément aux spécifications de la Demande de Cotations.

Compte tenu des variations de tension susceptibles d'être observées sur le réseau d'alimentation, le soumissionnaire devra préciser dans sa Cotation :

- la plage de tension et de courant dans laquelle cette précision est garantie ;
- les conditions de référence utilisées pour déterminer cette précision ;
- la méthode et/ou la norme de mesure appliquée ;
- le comportement du dispositif en cas de sous-tension, surtension ou autres variations significatives du réseau ;
- les mécanismes de protection, de signalement et de conservation des données prévus dans ces situations.

Virunga Energies ne fixe pas, à ce stade, de seuil d'exactitude distinct applicable à une valeur particulière de sous-tension, notamment lorsque celle-ci se situe en dehors des conditions normales de fonctionnement du dispositif.

Il appartient au soumissionnaire de démontrer que la solution proposée est adaptée aux conditions réelles d'exploitation et de préciser les limites techniques éventuelles de son équipement.

Les modalités détaillées de vérification de l'exactitude, y compris l'instrument de référence et les conditions d'essai, seront arrêtées sur la base de la documentation technique du dispositif proposé et des exigences de la Demande de Cotations, avant la réalisation des essais de réception.

En toute circonstance, les variations de tension ne devront pas compromettre la sécurité du dispositif, l'intégrité des données, la protection de l'installation ni la capacité du système à identifier et signaler les conditions anormales de fonctionnement.

7. Calibration.

La calibration ou l'étalonnage initial sera réalisé en usine.

À Goma, il sera procédé à la vérification et aux essais fonctionnels de l'étalonnage réalisé en usine ; un deuxième étalonnage physique complet n'est pas exigé.

Chaque dispositif devra disposer d'une preuve de calibration traçable, soit sous forme de certificat individuel, soit au moyen d'un certificat de lot/type complété par un relevé d'essai individuel permettant d'identifier clairement le numéro de série du dispositif.

8. Granularité, transmission et stockage.

L'intervalle de 15 minutes concerne principalement la granularité des données enregistrées. Il ne signifie pas que le dispositif doit nécessairement transmettre les données au serveur toutes les quinze minutes.

La transmission peut être regroupée ou différée afin d'optimiser la connectivité, la consommation de données et l'efficacité de la solution.

La préférence de VE reste la conservation locale des données avec une granularité de 15 minutes pendant la période de stockage prévue. Néanmoins, le soumissionnaire peut proposer une autre architecture, notamment une agrégation quotidienne locale, s'il démontre qu'elle préserve les données nécessaires à la reconstitution, à l'audit et à la conformité avec la méthodologie Gold Standard.

Le soumissionnaire est donc invité à proposer, sur la base de son expérience, le meilleur équilibre entre granularité, stockage local, fréquence de transmission, coût de connectivité et conservation longue durée.

Après rétablissement de la connexion, les données effectivement mises en mémoire tampon devront être automatiquement synchronisées sans perte.

9. Opérateur et cartes SIM.

Le Fournisseur devra prendre en charge la solution de connectivité dans son ensemble, y compris les cartes SIM/eSIM ou tout autre moyen nécessaire pendant les 36 mois du service S7.

Il devra préciser comment la solution proposée limite une dépendance excessive à un opérateur unique, par exemple grâce à une solution multi-opérateur, au roaming, à une eSIM, à un mécanisme de basculement ou à toute autre solution équivalente.

Une dépendance à un opérateur principal peut néanmoins être acceptée lorsqu'elle est techniquement justifiée et que le Fournisseur démontre de manière satisfaisante la continuité et la fiabilité du service.

10. Méthodologie dMRV.

La méthodologie de référence visée est la méthodologie GoldStandard, avec l'objectif que la solution proposée soit compatible avec les exigences pertinentes de GoldStandard v2.0.

Pour la présente consultation, la quantité contractuelle reste fixée à 3 000 dispositifs IoT et la Cotation doit être établie sur cette base.

L'approche envisagée repose actuellement sur l'équipement d'un échantillon d'EPC, tout en tenant compte du fait que l'évolution des exigences méthodologiques pourrait conduire à des besoins de suivi plus étendus.

Le soumissionnaire devra donc proposer une architecture techniquement évolutive et expliquer comment sa solution peut répondre aux exigences de Gold Standard v2.0 sans que cette exigence modifie la quantité actuelle de 3 000 dispositifs faisant l'objet de la consultation.

11. Non-altération des données.

Virunga Energies n'impose pas qu'une signature cryptographique soit générée directement sur le dispositif pour chaque enregistrement individuel.

Le Fournisseur est libre de proposer le mécanisme qu'il considère le plus approprié pour garantir l'intégrité, la traçabilité, la non-altération et l'auditabilité des données, à condition que la solution soit suffisamment robuste et compatible avec les exigences du Projet et de Gold Standard.

Le mécanisme proposé devra être décrit dans la Cotation et démontré lors des essais.

12. Ouvertures et manipulations.

Virunga Energies ne prescrit pas une technologie particulière.

Une détection électronique, une conception physiquement inviolable, une détection par anomalies ou toute autre approche appropriée peut être proposée, dès lors qu'elle permet de détecter, signaler ou établir de manière suffisamment fiable les déconnexions, contournements, remises à zéro, ouvertures et manipulations.

Le Fournisseur précisera dans son offre et dans son plan d'essais comment chacun de ces événements peut être détecté et vérifié.

13. Historique via API et essais.

Le Fournisseur est invité à proposer une profondeur d'historique et une politique de conservation des données permettant de satisfaire les besoins d'audit du Projet et les exigences pertinentes de Gold Standard.

L'API devra permettre un accès utile aux données historiques conservées. Virunga Energies devra également pouvoir obtenir un export complet, structuré et documenté des données.

Les essais de plateforme, d'export CSV et d'API seront conduits par VE ou ses représentants techniques, avec l'assistance du Fournisseur.

14. Réversibilité et « paramétrages ».

Le terme « paramétrages » désigne principalement les configurations spécifiques au Projet nécessaires à son exploitation et à sa réversibilité, notamment la configuration des dispositifs, les paramètres de mise en service, la configuration de la plateforme, les métadonnées et les paramètres spécifiques au Projet.

Cette disposition ne doit pas être interprétée comme une obligation générale de transfert du code source propriétaire, des secrets cryptographiques, du firmware générique ou de toute autre propriété intellectuelle du Fournisseur qui n'est pas nécessaire à la réversibilité.

Toutefois, aucune licence ou restriction de tiers ne devra empêcher VE de récupérer les données, métadonnées et configurations spécifiques au Projet auxquelles elle a contractuellement droit.

15. Identifiant unique.

Oui. Virunga Energies souhaite disposer, dans la mesure du possible, d'un identifiant unique et cohérent sur toute la chaîne de traçabilité : dispositif physique, numéro de série, inventaire, fiche de calibration ou d'essai, plateforme et données exportées via CSV/API.

Toute donnée devra ainsi pouvoir être rattachée sans ambiguïté au dispositif physique correspondant.

16. Livraison Gisenyi et responsabilité.

- (a) Une réception quantitative et documentaire sera réalisée à Gisenyi. Elle pourra être matérialisée par un bon de livraison, un procès-verbal ou un constat contradictoire, précisant notamment les quantités, l'état apparent des emballages et les éventuelles réserves.
- (b) Si un dispositif est constaté non fonctionnel à Goma, l'origine de la défaillance sera analysée à partir du constat établi à Gisenyi, de l'état des emballages, des résultats d'essais et des autres éléments disponibles. Un dommage démontré comme résultant du transport organisé par VE entre Gisenyi et Goma ne sera pas imputé au Fournisseur comme défaut de fabrication.
- (c) Les équipements temporaires nécessaires aux essais, à l'installation et à la mise en service seront mobilisés par le Fournisseur conformément aux règles douanières applicables. Lorsqu'un régime d'admission temporaire est légalement disponible, cette possibilité pourra être utilisée. VE apportera l'assistance documentaire raisonnablement nécessaire.

17. Disponibilité de 99 %.

L'objectif de disponibilité de 99 % sera apprécié mensuellement, sur la plateforme et ses services essentiels, à partir des journaux de service et des outils de supervision, avec possibilité de vérification par VE.

Les maintenances planifiées préalablement notifiées et les causes externes documentées sont exclues du calcul. La DC définit effectivement l'objectif comme une disponibilité mensuelle d'au moins 99 %.

Les pénalités de retard prévues à l'article 18.1 ne constituent pas une pénalité automatique spécifique appliquée chaque mois où le niveau de 99 % ne serait pas atteint. L'obligation de niveau de service demeure néanmoins applicable et les défaillances devront être corrigées conformément au Marché.

18. Réception provisoire et seuil de 95 %.

L'origine d'une absence de transmission sera déterminée à partir des journaux du dispositif et de la plateforme, des informations de connectivité, des diagnostics techniques et, si nécessaire, des constats de terrain.

Si le seuil de 95 % n'est pas atteint en raison d'une défaillance imputable à la solution du Fournisseur, celui-ci devra remédier aux anomalies et les essais concernés seront poursuivis ou répétés avant la réception provisoire.

Un dispositif volontairement débranché, déplacé ou rendu inaccessible pour une cause non imputable au Fournisseur pourra être exclu du calcul lorsque cette situation est suffisamment documentée.

Un EPC non utilisé ne sera pas considéré comme un IoT défaillant si le dispositif reste opérationnel et transmet correctement une consommation nulle ou l'absence d'utilisation.

VE assurera la sensibilisation générale des bénéficiaires et le Fournisseur fournira les instructions techniques appropriées.

L'évaluation du seuil sera effectuée à l'issue de la période de fonctionnement de 30 jours. La DC conditionne effectivement la réception provisoire à la transmission correcte d'au moins 95 % des dispositifs, hors causes imputables au réseau ou à l'Acheteur.

19. Maintenance des mois 25 à 36.

La garantie contractuelle reste fixée à 24 mois à compter de la réception provisoire. La DC impose pendant cette période la réparation ou le remplacement des Fournitures défectueuses selon les conditions prévues au Marché.

Par conséquent, pendant les mois 25 à 36, le service S8 couvre principalement le support, l'assistance, le diagnostic, les prestations logicielles/firmware et les autres prestations de maintenance prévues, mais le remplacement gratuit d'un matériel hors garantie n'est pas systématiquement exigé, sauf lorsque la défaillance relève d'une autre obligation contractuelle encore applicable.

Après le vingt-quatrième mois, le matériel de remplacement peut donc être facturable. Le Fournisseur devra néanmoins conserver une capacité raisonnable de fourniture rapide de dispositifs ou pièces de remplacement. Le stock initial minimum demeure de 3 %, soit 90 dispositifs/kits.

20. Révision des prix.

Virunga Energies ne prescrira pas nécessairement un indice unique.

L'indice proposé par le Fournisseur devra être indépendant, publié, vérifiable et pertinent par rapport aux Services récurrents S6 à S8. Sa source, sa valeur/date de base et le moyen de vérification devront être indiqués dans la Cotation. L'indice finalement retenu sera formalisé dans l'Acte d'Engagement.

La formule demeure :

Prix révisé = Prix de base × Indice courant / Indice de base.

Pour l'évaluation des Cotations, la comparaison sera réalisée sur les prix de base effectivement cotés à la date limite de remise. Les évolutions futures de l'indice ne seront pas anticipées dans le calcul du prix évalué.

La méthode d'attribution applicable demeure celle de la DC AFD : attribution au Fournisseur éligible présentant une Cotation techniquement conforme, garantissant le délai requis et offrant le prix évalué le plus bas.

21. ANO de l'AFD.

La Demande de Cotations, y compris les modalités de soumission électronique prévues à son article 9, a fait l'objet de l'ANO de l'AFD. La condition d'accord préalable prévue à l'article 9(a) est donc satisfaite.

La référence de cet ANO sera communiquée aux Fournisseurs conformément aux dispositions de la Demande de Cotations.

22. Taxes et comparaison des Cotations.

La comparaison financière sera effectuée sur une base comparable rendue Gisenyi.

Pour les Fournitures provenant de l'extérieur du Pays de Livraison, la base de prix applicable est CIP Gisenyi, Rwanda, Incoterms® 2020, conformément à la DC.

Les impôts, taxes et droits applicables au Marché en République démocratique du Congo doivent être indiqués séparément lorsqu'ils sont estimables et sont exclus de l'évaluation financière.

Tous les autres coûts, impôts, taxes, droits et charges qui doivent être incorporés dans le prix conformément aux dispositions de la DC sont réputés inclus dans la Cotation. La DC précise que l'évaluation est effectuée hors impôts, taxes et droits applicables au Marché en RDC et que les autres charges sont réputées intégrées au prix.

Aucun coût normalement compris dans la livraison et l'assurance jusqu'au lieu contractuel de Gisenyi ne pourra donc être ajouté ultérieurement au prix coté.

Nous vous invitons à prendre en compte ces éclaircissements dans la préparation et la finalisation de votre Cotation.

Nous vous rappelons également que la référence **ANO CCD1214/2026/05 du 27/08/2026** confirme l'accord préalable de l'AFD relatif à la présente Demande de Cotations et à ses modalités de soumission électronique.

Nous vous remercions pour votre intérêt et votre participation à cette consultation.

Cordialement,

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]



CLARIFICATION ECP 8L.docx
26K

Brian Nyangena <bnyangena@verst.earth>

10 septembre 2026 à 16:01

À : Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>, Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>

Cc : Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>,

Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry

MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara

<mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>, Charles Waweru <cwaweru@verst.earth>, Carbon Project Development <cpd@verst.earth>

Dear Prémices Mufungizi,

Thank you for your email and for sharing the clarification document, we acknowledge receipt of the clarifications and confirm that we have received the attached document.

We will review the information provided and take these clarifications into account in the preparation and finalization of our quotation. Thank you for the additional guidance.

Kind regards,

From: Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

Sent: Thursday, 10 September 2026 16:17:58

To: Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>

Cc: Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>; Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>; Josue Duha <jduha@virunga.org>; CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>; Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>; Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>; Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>; Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Subject: Re: Request for Quotation – Supply of 3,000 IoT / Stove Use Monitoring Devices – RFQ No. VE/AFD-CCD1214/IoT/01-2026 /AFD-M0316 – Dossier-type de Demande de Cotations pour les marchés de fournitures, version de février 2024.

[Texte des messages précédents masqué]

Danny Wilson <danny@geocene.com>

17 septembre 2026 à 00:44

À : Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Hello - we have some interest in participating, but we do not have the ability to submit a proposal by tomorrow. Let me know if you decide to issue an extension. -Danny

Daniel Wilson, Ph.D.
Founder and CEO, Geocene Inc.
(510) 859-7260

[Texte des messages précédents masqué]

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

18 septembre 2026 à 06:52

À : Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Bonjour Thierry,

À la suite des demandes formulées par deux fournisseurs sollicitant une prolongation du délai de soumission des offres, j'envisage de transmettre à l'ensemble des fournisseurs invités un **additif** afin de formaliser cette prorogation ainsi que les ajustements de calendrier qui en découlent.

Avant de procéder à sa diffusion, je souhaiterais obtenir votre aval sur cette démarche, ainsi que vos éventuels commentaires et inputs sur le projet d'additif joint au présent mail.

Bien cordialement,
Merci.

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]



ADDITIF N°01 IOT.docx
91K

Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>

18 septembre 2026 à 07:16

À : Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>

Bonjour Prémices,

Je comprends la nécessité de cette démarche, d'autant plus que le matériel concerné par cette demande de cotation est assez spécifique et que le nombre de fournisseurs connus susceptibles d'y répondre est relativement limité.

Sur le principe, je pense donc que cette démarche peut être utile afin d'élargir la consultation et de maximiser nos chances d'obtenir un nombre suffisant d'offres.

Toutefois, avant de me prononcer définitivement, peux-tu d'abord nous préciser ce que prévoient les directives de l'AFD dans ce type de situation et si la démarche envisagée est conforme à leurs exigences ?

Merci de me faire un retour dans la journée afin que nous puissions rapidement décider de la suite à donner.

Merci.

Thierry . M . MANWA

Virunga Energies SAU

Téléphone +243 976264511

Email tmavungu@virunga.org



[Texte des messages précédents masqué]

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

18 septembre 2026 à 07:40

À : Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>, Nelly Riziki Fatuma <nfatuma@virunga.org>

Bonjour Thierry,

Je viens de réexaminer attentivement le dossier de Demande de Cotations.

La DC avait clairement fixé au 7 septembre 2026 à 17h00 la date limite pour les demandes d'éclaircissement relatives au dossier. Les fournisseurs avaient par ailleurs disposé d'un délai allant du 27 août au 17 septembre 2026, soit environ 21 jours calendaires, pour préparer et soumettre leurs cotations.

Dans ces conditions, et après réexamen du dossier, je pense qu'il serait préférable de ne pas accorder de délai supplémentaire à ce stade. Les fournisseurs avaient connaissance dès le lancement de la consultation des

échéances applicables et disposaient également d'une période clairement définie pour solliciter les clarifications nécessaires à la préparation de leurs offres.

La demande reçue le 17 septembre intervient notamment bien après la date limite fixée pour les demandes d'éclaircissement et cette demande ne vient que d'un seul fournisseur.

Je propose donc que nous maintenions la procédure et les échéances prévues dans la DC, plutôt que de rouvrir le délai de soumission après son expiration.

Bien cordialement.

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>

18 septembre 2026 à 08:00

À : Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>, Nelly Riziki Fatuma <nfatuma@virunga.org>

Bonjour Prémices,

Merci pour cette vérification et ces précisions.

Je suis d'accord avec ta proposition. Dans ces conditions, nous pouvons maintenir les échéances initialement prévues dans la DC et poursuivre la procédure sans accorder de délai supplémentaire.

Merci.

Thierry . M . MANWA

Virunga Energies SAU

Téléphone +243 976264511

Email tmavungu@virunga.org



[Texte des messages précédents masqué]

Prémices Mufungizi <pmufungizi@virunga.org>

18 septembre 2026 à 09:10

À : Pavel Stogornyuk <pstogornyuk@virunga.org>

Cc : Virunga Sarl Sarl <fournisseursarl@virunga.org>, Thierry MAVUNGU MANWA <tmavungu@virunga.org>, Sebastien Desbureaux <sebastien.desbureaux@inrae.fr>, Sébastien Desbureaux <sdesbureaux@virunga.org>, Josue Duha <jduha@virunga.org>, CIKESA MUSHARHAMINA Christine <cmusharhamina@virunga.org>, Marcellin Nyamuhara <mnyamuhara@virunga.org>, Céline Henrard <chenrard@virunga.org>, Nelly Riziki Fatuma <nfatuma@virunga.org>

Bonjour Pavel,

Je vous saurai gré de bien vouloir valider le comité d'évaluation en PJ,

Cordialement,

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]



05 - Designation - comité d'évaluation 3000 IoT VE - AFD-2026.pdf
209K